



Mobilisation de l'Office National des Aéroports et Royal Air Maroc pour résorber les perturbations de la livraison des bagages en correspondance

Depuis une semaine, le traitement des bagages en correspondance au niveau du terminal 1 de l'aéroport Casablanca Mohammed V, dédié à la compagnie nationale Royal Air Maroc et ses partenaires, connaît une perturbation due au changement du dispositif de contrôle auquel est soumise cette catégorie de bagages, et entraînant des retards significatifs dans l'acheminement des bagages en transit.

Devant cette situation, l'aéroport Casablanca Mohammed V a mis en place une cellule de coordination regroupant en plus de RAM Handling, l'ensemble des partenaires aéroportuaires (Gendarmerie Royale, DGSN, Douanes, ...) pour mettre en place les actions et les moyens nécessaires à même d'accélérer le retour à la normale du traitement des bagages en correspondance. Ainsi, le dispositif d'actions suivant a été adopté :

- Renforcer le personnel de toutes les parties prenantes, notamment celui du handler et de ses sous-traitants ;
- Exploiter de nouvelles zones de tri et de contrôle des bagages au niveau du T2 et du T3
- Accompagner les agents du handler et les former sur l'utilisation du système de tri bagages automatique du T1

L'Office National des Aéroports et Royal Air Maroc tiennent à rassurer les passagers concernés par ces retards que leurs équipes travaillent à pied d'œuvre, en parfaite concertation avec l'ensemble des intervenants partenaires, pour l'acheminement célère des bagages à leurs destinations.

Nouaceur, le 11 janvier 2024